



Sud-Solidaires BPCE – Section Caisse d'épargne APC

21 B, rue Edmond Proust - 79000 NIORT

06-37-61-34-04 / 06-15-79-25-99

sudceapc@yahoo.fr / www.ceapc.sudbpce.com

sudsolidaires.ceapc



SUDBPCE



Sud Groupe BPCE



BIG BANG DANS LES FONCTIONS « SUPPORT »: Moins 70 Postes

Les salarié-es : Unique variable d'ajustement



Le 1er et 2 octobre, les élu-es étaient réuni-es en CSE extraordinaire pour la présentation du dossier **Ambition Supports** nouveau cheval de bataille de la direction qui profite de l'effet d'aubaine de la Covid-19 pour « liquider » 70 salarié-es...pour le moment...



Objectif : économiser 5 millions € sur la masse salariale.

Moyens : remplacement de l'humain par la machine via le développement tous azimuts de la data, des leaders experts mais surtout du **selfcare**.

Durée : 3 ans... en théorie ! car tout le monde se souvient que pour RHD 20/20 les « objectifs » pour le réseau ont été atteints dès la 1ère année.

Forme : Méprisable ! Les salarié-es via la représentation syndicale ont été mis devant le fait accompli sans aucun concertation préalable. Pour **Sud-Solidaires**, il s'agit d'un délit d'entrave caractérisé . Le Su et la CGC, partenaires patronaux, ont voté contre ce délit d'entrave lors du CSE !

Mobilités fonctionnelles et/ou géographiques futures: certaines personnes ont déjà été nommées « officiellement », d'autres « approchées » et une immense majorité est dans l'expectative.

Perspectives : Pauvres ! A l'heure de la digitalisation à tout va et de la polyvalence imposée comme maître étalon, on oblige les salarié-es à faire faire (*self care*) aux autres (*clients notamment*) son propre job. Ou comment scier la branche sur laquelle on est assis.

Derrière le miroir : On peut légitimement se poser la question de la survie de site tel que Dax qui ne comptera plus que 73 salarié-es et dont la moyenne d'âge n'incite pas à l'optimisme. Quid de Poitiers ? Toutes et tous à Bordeaux ?

Merci qui ? : Sans parodier François RUFFIN, merci patron ! Et les organisations syndicales SU et CGC qui l'accompagne depuis des années dans son projet mortifère de casse sociale au détriment des salarié-es (accords sur les classifs, accords QVT, accords sur les conditions de travail, rémunérations, refus de vote d'élite d'entrave). **En quoi ces accords nous ont été profitables ?**

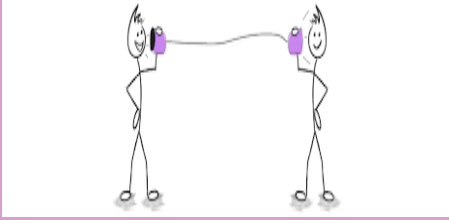


94 M€ de résultats en 2019, quasi 3 Milliards de fonds propres, salaires non attractifs et primes d'activités pour certains collègues, heures supp non payées, gel des salaires, participation nulle, efforts de travail démesurés avec pour conséquence de concentrer les richesses sur quelques rares personnes



...les voilà ! Salaires et parts variables à 6 chiffres, augmentation de 8,4 % entre 2017 et 2019, retraite dorée, jetons de présence dans les conseils d'administration, suppressions d'agences (6 cet été en catimini), presque 400 emplois de moins depuis la fusion, dégradation des conditions de travail, nombre de démissions record, objectifs démentiels et toujours pas de Femmes... **c'est eux !!!**

L'avenir appartient à ceux qui s'en emparent



**UN SYNDICAT AU SERVICES DES TOUS LES SALARIE-ES
QUI SE BAT POUR GARDER LES ACQUIS SOCIAUX ET
AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Des vidéos instruc-
tives et claires,
ceapc.sudbpce.com

Des infos sans
langue de bois sur
notre entreprise

Une aide précieuse en
cas de pépin: nous
sommes toujours là !
sudbpce.com

Solidaires, **Unitaires**, **Démocratiques**

J'ADHÈRE

J'ADHÈRE AU SYNDICAT NATIONAL **Sud**-Solidaires BPCE

NOM :

PRENOM :

SEXE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE PERSONNELLE :

MAIL PERSONNEL :

TELEPHONE :

CLASSIFICATION :

COTISATION MENSUELLE (0,40% DU SALAIRE NET) :

JE M'ENGAGE A PAYER MA COTISATION.

LE :

A :

SIGNATURE

Bulletin à retourner à votre section locale Sud-Solidaires : 21 B Rue Edmond Proust – 79000 NIORT

ou à : Sud-Solidaires BPCE – Bâtiment Odyssee – 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13

Les informations recueillies ici sont nécessaires à votre adhésion. Elles sont uniquement destinées au secrétariat du syndicat et ne sont en aucun cas transmises à une autre structure. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent (article 34 de la loi du 6/1/1078). Le cas échéant, veuillez- vous adresser au siège du syndicat.